

Saisie SST

Guide de l'administrateur local

Développé par le Service des ressources humaines en collaboration avec le Service de la performance organisationnelle



Table des matières

1.	Compte employé	3
	1.1 Liste des employés	
	1.2 Ajouter un employé	8
	1.3 Rechercher un employé	11
	1.4 Modifier un employé	13
	1.5 Réinitialiser un mot de passe	15
	1.6 Supprimer un employé	16
2.	Activités	17
	2.1 Liste des activités	19
	2.2 Rechercher une activité	21
	2.3 Ajouter une activité	22
	2.4 Supprimer une activité	24
3.	Gérer les sous-unités	26
4.	Impression graphiques	28



Saisie SST

Guide de l'administrateur local

Gestion des employés



Guide de l'administrateur local

Il est requis d'être connecté pour accéder à la plateforme Saisie SST

En tant qu'administrateur local, vous avez le pouvoir de visualiser, ajouter, modifier et supprimer les données de votre unité administrative. Vous êtes restreint à une ou plusieurs unités administratives, soit celle(s) qui vous a (ont) été assignée(s).

Vous êtes responsable d'identifier les utilisateurs de votre unité administrative. Vous pouvez ajouter, modifier et supprimer un utilisateur de votre unité administrative.

Vous êtes aussi responsable de définir les activités de prévention choisies pour votre unité administrative. Les utilisateurs ne peuvent entrer des données que sur les activités de prévention obligatoires et les activités de prévention choisies.



⇒Gestion des employés (liste des employés)

Pour accéder à la liste des employés, cliquez sur « Gérer mon UA » dans le menu vertical à la gauche de votre écran afin de gérer

votre unité administrative.

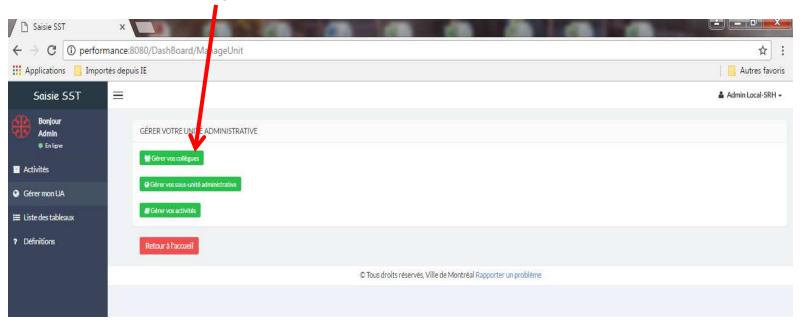


N.B. Ce menu n'est visible que par les administrateurs.



⇒Gestion de l'unité administrative

Pour gérer les employés de votre unité administrative, cliquez sur le bouton vert « Gérer vos collègues ».





⇒Gestion des employés

Type de compte :

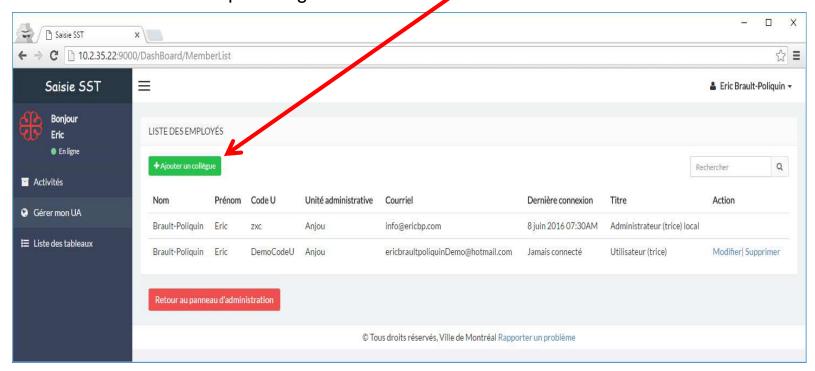
Administrateur local: Un administrateur local a un contrôle total des unités administratives attitrées à son compte. Il a la possibilité d'ajouter des employés à son unité administrative. De plus, il peut gérer toutes les activités reliées à son unité administrative.

Utilisateur : Un utilisateur est l'employé désigné par l'administrateur. Son rôle est limité à la saisie des données. Il est restreint à ses unités administratives.



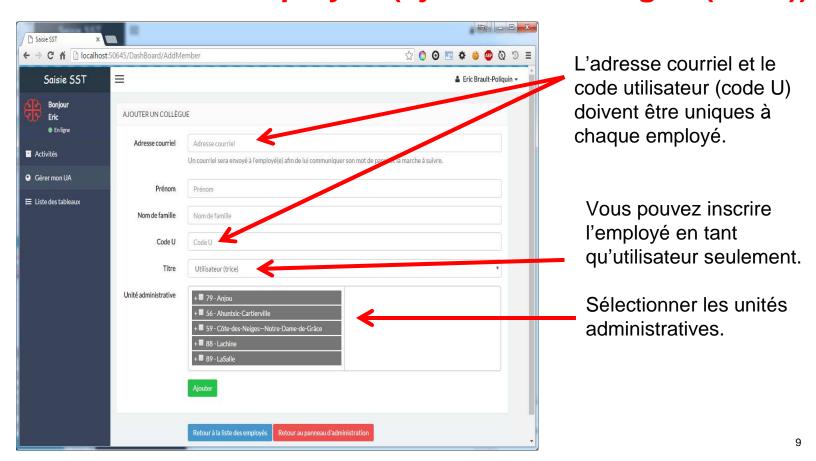
⇒Gestion des employés (ajouter un collègue)

Pour ajouter un employé, cliquez sur le bouton vert « Ajouter un collègue » dans le coin supérieur gauche.





⇒Gestion des employés (ajouter un collègue (suite))

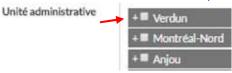




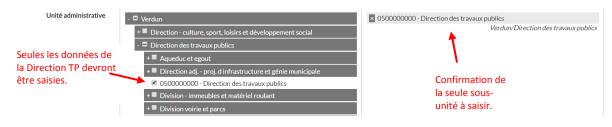
⇒Gestion des employés (ajouter un collègue (suite))

Ajouter les sous-unités

1- Pour sélectionner les sous-unités, **cliquer** sur le + à la gauche de l'unité.



2- Cliquer sur le + à la gauche de l'unité



NOTE IMPORTANTE

Les données de la sous-unité Direction TP = somme de toutes les données de ses sous-unités.



⇒Gestion des employés (ajouter un collègue (suite))

Ajouter les sous-unités

3. Pour identifier les données de chacune des sous-unités de la Direction TP, il faut attribuer l'accès des sous-unités aux utilisateurs



Confirmation de toutes les sousunités de la Direction TP à saisir.



Gestion des employés (ajouter un collègue (suite))

Lors de la création d'un compte, le système enverra automatiquement un courriel à l'adresse électronique associée au compte créé.

Dans le courriel, le nouvel utilisateur sera informé qu'il possède désormais un compte pour le système de Saisie SST. L'URL de la plateforme y sera indiquée afin d'y accéder.

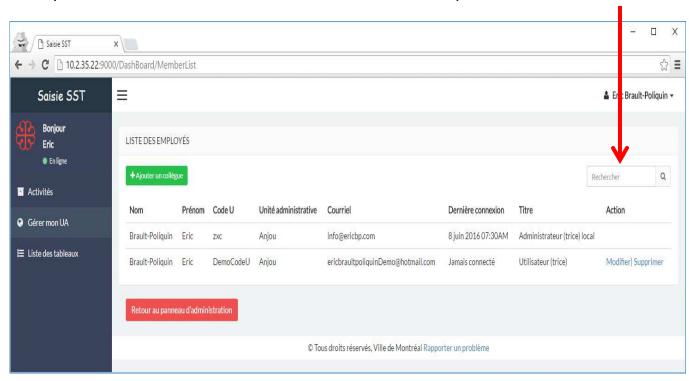
En plus de recevoir son nom d'utilisateur dans le courriel, le nouvel utilisateur recevra aussi son mot de passe qui aura été généré par le système. Le mot de passe est un nombre à 5 chiffres. Il est recommandé à l'utilisateur de changer son mot de passe à sa première connexion. En aucun cas, un administrateur ne peut avoir accès au mot de passe d'un collègue.

Il est cependant possible de réinitialiser le mot de passe d'un collègue en écrasant l'ancien mot de passe par un nouveau mot de passe généré par le système. Le nouveau mot de passe généré est envoyé par courriel lors d'une réinitialisation.



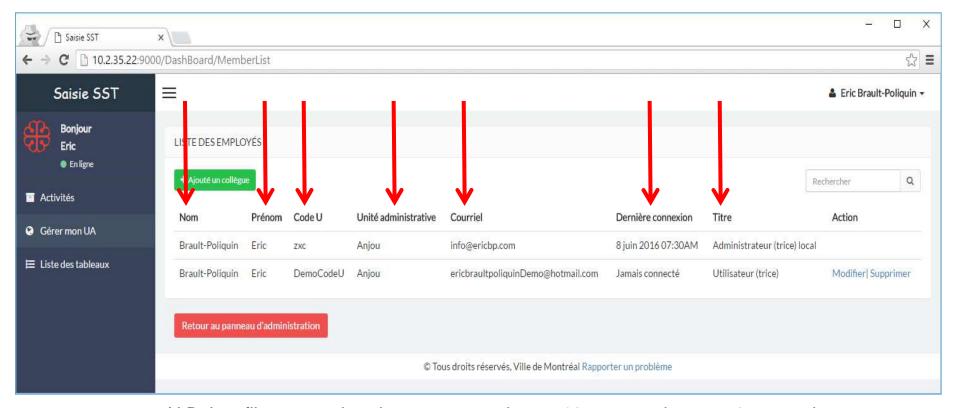
⊃Recherche des employés

Vous pouvez utiliser le formulaire de recherche en temps réel afin de rechercher un employé.





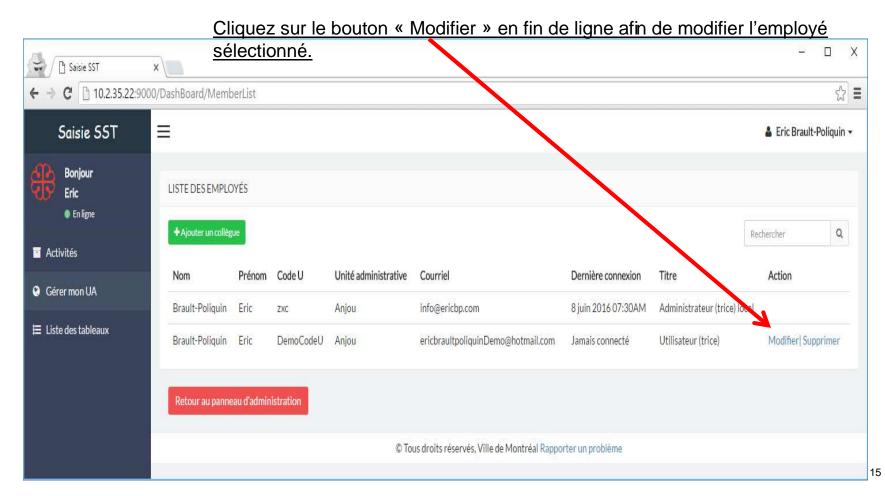
⇒Gestion des employés (trier les employés)



N.B. Les filtres sont des champs textes, donc « 12 » passe devant « 2 », car c'est alphabétique et non numérique



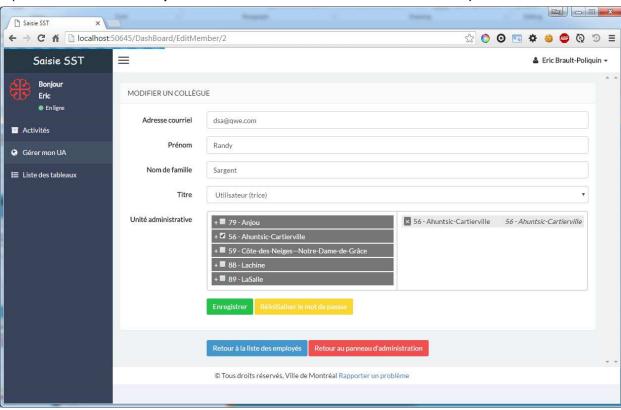
⇒Gestion des employés (modifier un employé)





⇒Gestion des employés (modifier un employé (suite))

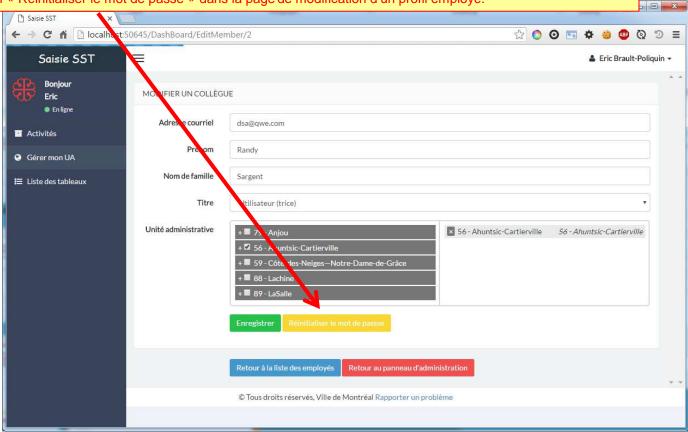
Vous pouvez modifier les informations de base du compte, à l'exception du code utilisateur. (Au besoin, vous pouvez créer un nouvel utilisateur.)





Gestion des employés (réinitialiser le mot de passe d'un employé

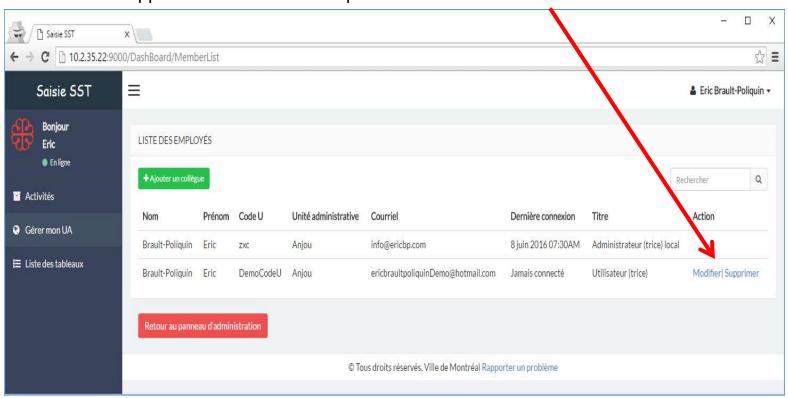
Vous ne pouvez pas avoir accès au mot de passe actuel d'un employé. La seule manière de procéder est de générer <u>un nouveau mot de passe qui sera transmis par courriel à l'employé</u>. Pour ce faire, cliquez sur le bouton « Réinitialiser le mot de passe » dans la page de modification d'un profil employé.





⇒Gestion des employés (supprimer un employé)

Vous pouvez supprimer un employé en cliquant le bouton « Supprimer » en bout de ligne. Le bouton « supprimer » est visible lorsque vous avez les droits nécessaires.





Saisie SST

Guide de l'administrateur local

Gestion des activités



⇒Gestion de l'unité administrative

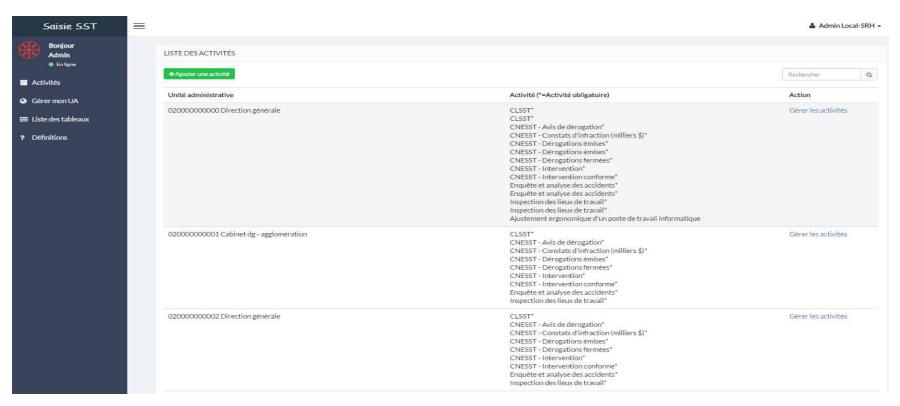
Pour gérer les activités de votre unité administrative, cliquez sur le bouton vert « Gérer vos activités ».





⇒Gestion des activités (liste des activités de prévention)

Vous visualisez toutes les activités et leurs descriptions associées. Une activité peut être obligatoire ou non, selon le choix de l'administrateur qui a précédemment ajouté l'activité. À noter : un administrateur local ne peut pas créer d'activité; il peut cependant choisir une activité parmi la liste d'activités déjà créées par les administrateurs et l'assigner à son unité.





Gestion des activités (liste des activités de prévention (suite))

<u>Différence entre une activité obligatoire et non obligatoire</u>:

Si une activité est obligatoire, cela signifie qu'au moment de vérifier les rappels, on ignore les activités non obligatoires (activités choisies). Seules les activités obligatoires seront sur la liste de rappels.

Une activité ne peut en aucun cas être obligatoire pour certains et optionnelle pour d'autres. L'activité doit être appliquée de manière uniforme, soit obligatoire pour toutes les unités administratives.

La description ne peut être changée que par les administrateurs.

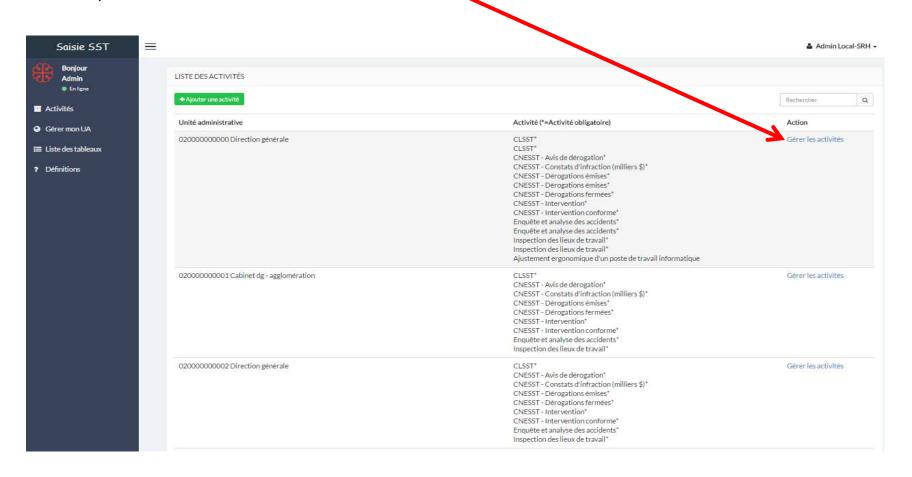
Si une activité n'est pas associée à une unité administrative, cette dernière ne pourra avoir accès à l'activité. L'activité doit être associée à l'unité administrative si vous désirez être capable d'y inscrire des données. Un superviseur peut faire cette action.

Une activité globale signifie qu'elle est accessible par toutes les unités administratives.



⇒Gestion des activités (ajouter une activité de prévention)

Cliquer sur *Gérer les activités* dans la colonne *Action* afin d'ajouter une activité de prévention obligatoire ou optionnelle à votre unité administrative.





⇒Gestion des activités (ajouter une activité de prévention)

Sélectionnez la nouvelle activité de prévention.

Activités

+ □ Accueil SST des nouveaux employés

+ □ Ajustement ergonomique d'un poste de travail informatique

+ □ Aménagement ergonomique d'un poste

+ □ Audit d'une activité à risque

+ □ Observation-inspection

+ □ Observation-rétroaction (leadership)

+ □ Rencontre de début de quart

+ □ Rencontre de sécurité

+ □ Rencontre individuelle en SST

+ □ Révision des rapports d'analyse d'événements accidentels au travail

NOTE IMPORTANTE

Vous devez ajouter l'activité pour chacune des sous-unités. Les activités obligatoires s'inscrivent automatiquement.

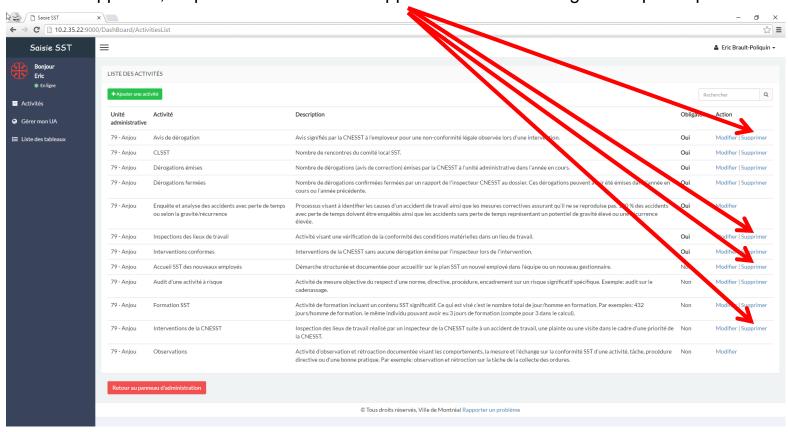


⇒Gestion des activités (supprimer une activité de prévention)

Il est possible de supprimer une activité lorsqu'aucune donnée n'y est associée.

Il est impossible de supprimer une activité lorsque des données y sont associées.

Pour supprimer, cliquez sur le bouton « Supprimer » en bout de ligne lorsque disponible.





⇒Gestion des sous-unités

1- Cliquer sur Gérer mon UA



2- Cliquer sur Gérer vos sous-unités administratives



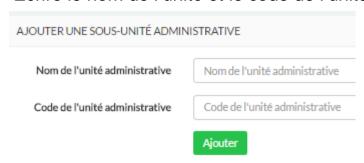


⇒Gestion des sous-unités

3- Ajouter une sous-unité en cliquant sur Ajouter une sous-unité/Modifier.

Sous-unité	Nombre d'employés	Liste des employés	Action
55 Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	23 employés(ées)	Annie Boisclair; Daniel Bronsard; Eric Loiselle; Jean Chassé; jo test; Marc-André Charland; Mélissa Harnois; Patrick Larochelle; Simon-Pierre Aubin; Stéphane Lavoie; Martine Bélanger	Modifier Ajouter une sous-unité
55-0002 DIVISION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET GREFFE	1 employé(e)	jo test	Modifier Ajouter une sous-unité

4- Écrire le nom de l'unité et le code de l'unité



IMPORTANT

Si vous supprimez une sous-unité, elle sera supprimée pour tous les administrateurs locaux/utilisateurs qui ont accès à cette sous-unité.

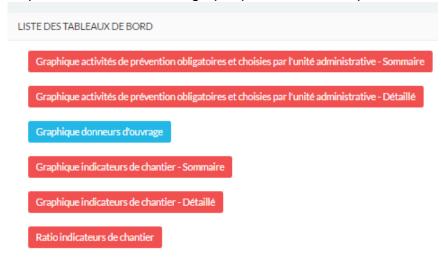


Dimpression des graphiques

1- Cliquer sur Liste des tableaux



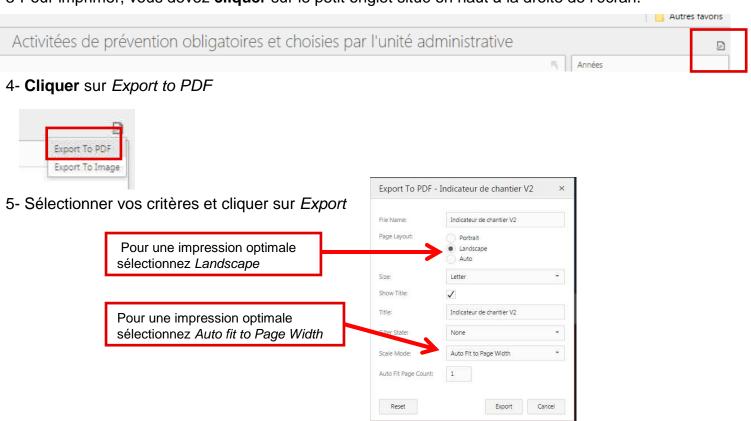
2- Vous pouvez sélectionner le graphique désiré en cliquant sur son onglet.





Dimpression des graphiques

3-Pour imprimer, vous devez **cliquer** sur le petit onglet situé en haut à la droite de l'écran.





Pour toute question relative à l'utilisation de cette plate-forme, veuillez contacter :

Monsieur Stéphane Cossette, agent-conseil – Systèmes d'information RH, au 514 872-5821

ou

Monsieur Sinarith Heng, conseiller principal – SST, au 514 872-4485